

Premier constructeur de motocyclettes au monde, Honda met tout en œuvre pour vous apporter un plaisir de conduite inégalé. Afin de rendre cette expérience Honda unique, nous avons développé pour nos modèles Africa Twin CRF1000L et Crossrunner VFR800X un contrat de services tout compris.

Pour 15 € par mois
pendant 36 mois ou 499 €
au comptant⁽¹⁾,
ce contrat comprend
3 éléments essentiels :

**1 > LES RÉVISIONS PÉRIODIQUES
PRÉCONISÉES PAR HONDA**

**2 > L'EXTENSION DE GARANTIE :
13 MOIS SUPPLÉMENTAIRES**

**3 > L'EXTENSION D'ASSISTANCE :
13 MOIS SUPPLÉMENTAIRES**

Grâce à cette offre exclusive, vous contribuerez à préserver la valeur de votre Africa Twin ou de votre Crossrunner en la faisant entretenir par des techniciens régulièrement formés aux spécificités de notre marque. Autre avantage en cas de revente, le contrat est cessible gratuitement au nouveau propriétaire dans le cadre d'un paiement comptant.

N'hésitez plus et profitez dès à présent de cette offre exclusive chez votre concessionnaire Honda participant.

Bonne route !



RÉVISIONS

PROFITEZ DURANT 37 MOIS DE L'INTÉGRALITÉ DU PROGRAMME D'ENTRETIEN SPÉCIALEMENT CONÇU POUR VOTRE AFRICA TWIN OU VOTRE CROSSRUNNER.

Réalisé par le réseau de concessionnaires Honda, le programme comprend toutes les prestations mécaniques indispensables (pièces, consommables et main-d'œuvre inclus), figurant dans le manuel conducteur de votre véhicule. Afin de bien contrôler l'efficacité des opérations, un essai routier est réalisé après chaque passage en atelier.

Les éléments pris en charge sont :

- L'huile Motul E-TEC Lub 4T 10w30,
- Les filtres à huile et filtres à air,
- Le liquide de refroidissement,
- Le liquide de frein,
- Les joints de vidange,
- Les joints de couvre-culasse,
- Les bougies d'allumage.



GARANTIE

PENDANT LA DURÉE DE VOTRE CONTRAT, BÉNÉFICIEZ DE 13 MOIS DE GARANTIE SUPPLÉMENTAIRES PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE ET MAIN-D'ŒUVRE SANS LIMITATION DE KILOMÉTRAGE².

Grâce à l'extension de garantie, aucune mauvaise surprise ni de factures de pièces ou de main-d'œuvre ! Dès que la garantie constructeur de votre Africa Twin ou de votre Crossrunner arrive à son terme, l'extension de garantie prend le relai et vous couvre encore 13 mois en cas de panne, ce qui augmente la valeur de revente de votre véhicule.

Les éléments pris en charge sont :

- Le moteur,
- La boîte de vitesses,
- Le système de refroidissement,
- Le système de freinage,
- L'alimentation,
- Les composants électriques,
- La partie cycle,
- Les équipements montés d'origine,
- Les ingrédients nécessaires à la mise en route (hors carburant et additifs).